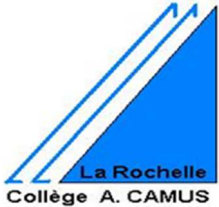


## Conseils de réussite – classes de 4<sup>e</sup>



Le collège A. CAMUS pratique des **Conseils de réussite** en lieu et place des conseils de classe aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres pour les classes de 4<sup>e</sup>.

Ces **Conseils** se fondent sur le principe suivant : **l'élève, ses parents et deux professeurs représentant l'équipe pédagogique** se retrouvent sur un rendez-vous d'1/4h préalablement fixé pour **réaliser en commun le bilan du 2<sup>ème</sup> trimestre et proposer des clés pour progresser.**

**Le principal adjoint**  
Renan CAMENEN

**Secrétariat de direction**  
Michelle BRIAUD

**Téléphone :**  
05-46-44-26-34 (standard)  
05.46.44.47.45.

**Courriel :**  
[ce.0170142m@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0170142m@ac-poitiers.fr)

**Adresse postale :**  
1 rue François Viète  
BP 372  
17001 La Rochelle cedex 1

→ *La lutte contre tous les phénomènes de harcèlement est une priorité pour l'Education Nationale. Ces phénomènes dépassent très largement le seul cadre de l'école... Nos enfants ont aujourd'hui dans leur main un outil qui, sans surveillance et sans formation, accroît les risques de harcèlement et de cyber-harcèlement : le téléphone portable... Nous pouvons tous être vigilants !*

Lien vers le clip de la campagne nationale  
« Non au harcèlement » 2023-2024  
en scannant ce QRcode



Afin d'organiser ces rendez-vous du **jeudi 28 mars 2024**, je vous invite à compléter le document ci-dessous et **à le transmettre au professeur principal avant le 16 février 2024** :

Exemple de grille complétée

17h	17h30	18h	18h30	19h
	③			
		①		
			②	

Élève :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Représentants légaux :

- NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_
- NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

\* NB. dans l'intérêt de l'enfant, les représentants légaux sont reçus ensemble.

17h	17h30	18h00	18h30	19h00

Numérotez de 1 à 3 vos créneaux de rendez-vous préférentiels.

Cordialement,

R. CAMENEN  
Principal adjoint



# Volet réservé à l'administration.

Rendez-vous du jeudi 28 mars 2024.

**Heure du conseil de réussite :**

**Salle :**

Afin de respecter l'organisation collective, nous vous invitons à prendre toutes vos dispositions pour respecter l'horaire indiqué.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Rochelle, le \_\_\_\_\_

R. CAMENEN

Principal adjoint